



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Registre de santé et de sécurité au travail

**Décret N°82-453 du 28 mai 1982 modifié
relatif à l'hygiène et la sécurité du travail
ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique**

« Art. 3-2. Un registre de santé et de sécurité au travail est ouvert dans chaque service et tenu par les agents mentionnés à l'article 4. Ce document contient les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le registre de santé et de sécurité au travail est tenu à la disposition de l'ensemble des agents et, le cas échéant, des usagers. Il est également tenu à la disposition des inspecteurs santé et sécurité au travail et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. »

Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel ou encouru
- Un accident ou un incident vu ou vécu
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité
- Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général ...)
- ...

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

Transmission de la fiche qui sera systématiquement numérotée, datée et photocopiée en quatre exemplaires :

- Le premier feuillet sera transmis au supérieur hiérarchique
 - Le deuxième feuillet sera transmis à l'assistant de prévention de circonscription ou conseiller de prévention
 - Le troisième sera remis au secrétaire du CHSCT-D
 - Le quatrième feuillet restera dans le registre de santé et de sécurité au travail
-

Registre de santé et de sécurité au travail

Ministère de l'Éducation nationale – Académie de Limoges

Établissement :

Nom de l'assistant en prévention chargé de la tenue du registre :

Date :

Nom et prénom de l'agent ou de l'utilisateur :

Heure :

.....

Signature :

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du responsable hiérarchique :

Date :

.....

Signature :

Observations (éventuelles) par le responsable hiérarchique

.....

.....

.....

Examen du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :

Date :

Observations (éventuelles) du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

.....

.....

